



vous guider



Les délégués de la MSA

Des élus de proximité qui relaient,
agissent, représentent...

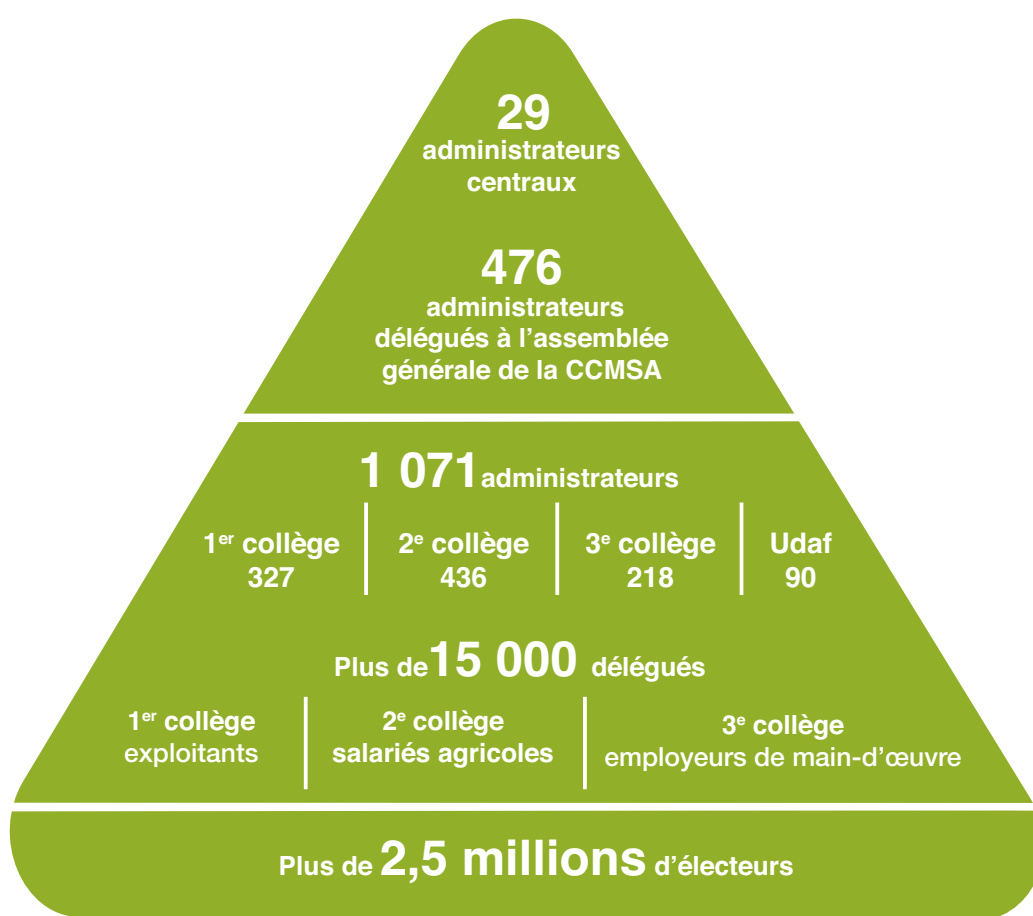
■ Élections 2020

<https://bcl.msa.fr>



L'essentiel & plus encore

La MSA : une organisation démocratique et représentative



Des élections tous les cinq ans depuis 1949

> La MSA organise des élections permettant aux adhérents de désigner leurs représentants dans ses instances. Les élections se déroulent au niveau du canton. Les adhérents ainsi élus désignent ensuite les administrateurs lors de l'assemblée générale.

Nous, élus de la MSA

Nous sommes des agriculteurs, salariés de l'agriculture, employeurs, actifs ou retraités, qui formons un réseau de plus de 15 000 hommes et femmes de terrain bénévoles, élus par les adhérents pour cinq ans.

Relais des questions sociales et acteurs sur nos territoires, nous agissons en équipe avec les autres élus de nos cantons pour aider les adhérents et renforcer leurs liens avec la MSA.

Le mutualisme, un socle démocratique solide

> Le mutualisme est un modèle d'organisation qui repose sur la solidarité et la responsabilité de ses membres. Il s'appuie sur la démocratie comme mode de fonctionnement, et ses adhérents sont associés aux décisions au travers de leurs représentants au Conseil d'Administration. La Sécurité sociale a été créée sur ces principes et valeurs. La MSA en est imprégnée depuis ses origines ; elle est la seule institution de sécurité sociale à organiser des élections.

> *Nous sommes des relais entre*

À l'écoute des populations agricoles, nous identifions leurs besoins et difficultés. Connaissant la MSA, nous intervenons auprès de ses services pour les faire bénéficier de ses aides ou de son action.



Maryvonne
Chevallier
(Loiret)

> *J'oriente* vers les services

// Un adhérent MSA m'a contacté pour avoir des informations suite à un accident du travail. J'ai pu l'orienter vers l'interlocuteur MSA qui était le plus à même pour l'aider dans ses démarches et répondre à ses interrogations. C'est une aide de proximité que nous pouvons apporter à nos adhérents. //



Réunion sur le terrain du Comité
Départemental du Cher

La MSA accompagne ses élus

- > Formations, informations, journées thématiques permettent aux élus de comprendre la MSA et la protection sociale et d'échanger sur les questions d'actualité.
- > Pour se retrouver et travailler ensemble, les élus font partie d'un échelon local animé par leur animateur MSA.

la MSA et ses adhérents



Jean-Claude
Gatelier
(Loiret)

// On m'avait signalé qu'une personne avait des difficultés familiales sur le territoire de mon échelon local. En tant que déléguée, j'ai pensé que je pouvais jouer mon rôle d'élue MSA.

Je l'ai donc appelée, nous avons discuté. Bien sûr au début, cette personne n'osait pas parler de ses problèmes, mais au fil des échanges, je lui ai expliqué comment la MSA pouvait l'accompagner. Alors, elle a accepté d'aller trouver une assistante sociale de la MSA qui a débloqué la situation //

→ J'interpelle

la MSA



Soline Lagneau
(Eure et Loir)

→ Je fais connaître
les actions

// Sur notre secteur, des enfants ont été victimes d'accidents domestiques, voir même d'accidents impliquant du matériel agricole.

Avec d'autres élus, la MSA, et des directeurs d'école, nous avons organisé des journées de sensibilisation à la prévention dans des établissements scolaires grâce au module «PLANETARISK».

Les enfants ont ainsi pu découvrir et s'exprimer sur les situations à risque. Ce genre d'animation, c'est un service que la MSA et les élus rendent sur les territoires et qui fait la différence. //

La MSA prend en compte la vie quotidienne de ses adhérents

- > Composé d'élus, le conseil d'administration prend des décisions en se référant à sa connaissance de la population agricole et de leur famille.
- > L'action sociale et la santé-sécurité au travail sont les domaines privilégiés de cette politique.

> *Nous participons à des projets*

Présents sur le terrain au quotidien, nous en connaissons les besoins et nous mettons en place des actions qui associent nos adhérents, les habitants et les partenaires. De cette façon, nos actions sont adaptées à notre territoire.



*Patrick Noel
(Cher)*

> **Je me suis investi pour faciliter la création d'une maison de santé**

// A l'initiative des professionnels de santé et grâce à une volonté inter-communale, j'ai pu m'investir pour faciliter la création de la MSP de mon territoire.

J'ai intégré le Comité de Pilotage et représenté la MSA en tant qu'administrateur et ainsi appuyer sa présence dans ce projet. //



La Maison de Santé de Sancerre

La MSA accompagne les évolutions du monde agricole et rural

> La MSA propose des démarches participatives d'écoute et d'implication des habitants d'un territoire, pour rechercher ensemble des solutions pertinentes et les mettre en œuvre. Ses élus sont les premiers contributeurs et ils facilitent leur déploiement.

locaux



Marie-Josée
Nivet
(Cher)

// Face à la nécessité de réaliser de plus en plus de démarches administratives par internet, et compte tenu du besoin en formation dans ce domaine, nous avons, avec l'aide d'une association, organisé une initiation aux activités informatiques.

Celle-ci a pu bénéficier à des seniors qui ont acquis une certaine autonomie. //



Jean-Pierre
Chaumeau
(Cher)

J'aide les seniors à apprivoiser Internet

→ Je m'implique dans une démarche participative et partenariale

// Pour lutter contre le fléau du suicide de nos agriculteurs, je me suis mobilisée sur ce thème. J'ai à cœur de créer de l'information et du lien entre les différentes OPA afin d'agir ensemble.

Ce travail transversal et partenarial a permis la réalisation d'une action de forte envergure pour sensibiliser et fédérer tout le milieu rural à cette problématique. //

Des projets en lien avec les missions de la MSA

> Gérer la protection sociale en guichet unique et mettre en œuvre des aides individuelles pour ses adhérents constituent les missions essentielles de la MSA. Mais la MSA fait plus encore : elle anime les territoires autour de projets sociaux et elle met en place des structures collectives ou des services venant en aide aux personnes (ex : insertion par l'emploi, transport, aide aux aidants).

> **Nous représentons la MSA au**

Nous sommes des acteurs de la vie locale et de la profession agricole. Nous sommes les porte-paroles des actions et des positions de la MSA auprès de ses partenaires et lors d'évènements locaux.



*Nathalie Neron
(Cher)*

**Je siége
dans les instances
locales**

// En tant qu'administratrice MSA BCL, je suis amenée à représenter et siéger dans différentes structures locales (CCAS, MARPA, Lycée Agricole...).

Par exemple, au sein du lycée agricole, je peux être le lien avec les conseillers du service Prévention des Risques Professionnels Agricoles de la MSA BCL et les élèves en formation.

Dans ce rôle au sein des structures, j'informe des différentes actions et interventions possibles de la MSA et participe aux projets de leurs structures. //



*AG de l'échelon local
Gâtinais Puisaye*

Les élus sont la voix de la MSA au plan local

> Ils siègent dans différentes instances sanitaires et sociales et y font entendre la MSA. Cette expertise est reconnue sur le terrain et permet la prise en compte des intérêts des adhérents.

plan local

// Dans le bassin de vie de mon échelon local, plusieurs communes ont pris connaissance des actions seniors que la MSA pouvait mettre en place par le biais de la presse ou de notre Assemblée Générale Locale. Certaines communes nous ont sollicités afin que nous puissions travailler ensemble sur des projets communs pour pouvoir sensibiliser un maximum de personnes : nous avons pu initier ensemble la venue du Bus Numérique, mettre en place des ateliers PEPS Eureka, informer les seniors sur la prévention routière avec de nombreux partenaires comme Groupama, la résidence seniors sur la commune, la Sécurité Routière...

Nous n'agissons pas seul sur le territoire... Rassembler les compétences autour d'un besoin local, c'est ça aussi le rôle de l'élu //

> Je travaille avec nos partenaires



*Véronique Le Guillous
(Eure et Loir)*

Les principaux partenaires de la MSA

- > Les collectivités territoriales
- > Les organismes professionnels agricoles
- > Les organismes sociaux et de santé
- > Les associations...

> Ensemble, nous faisons vivre



*Sandrine Gérard
(Loiret)*

Solidarité, responsabilité, démocratie, ces valeurs prennent tout leur sens quand nous agissons en tant qu'élus de la MSA et quand nous relayons la voix des adhérents.

> **J'informe et je responsabilise les jeunes**

// Directrice de MFR et élue MSA, il me paraît important d'enseigner aux élèves que chacun peut être acteur sur le territoire. C'est pourquoi nous nous sommes inscrits dans le projet part'âge de la MSA permettant aux jeunes d'organiser un séjour intergénérationnel avec des résidents de MARPA et d'EHPAD des environs. C'est aussi une opportunité pour leur montrer que la solidarité et l'entraide sont des valeurs essentielles et que chacun peut agir en fonction de ses possibilités.» //

La MSA entretient la proximité avec les adhérents

> Cette présence sur le terrain est assurée grâce au réseau d'élus, aux agences, aux travailleurs sociaux et aux conseillers de la MSA.

le mutualisme

// Aujourd'hui beaucoup d'exploitants sont stressés et ne sont pas sereins qu'en à l'avenir de leurs exploitations.

Avec mes collègues élus, nous n'hésitons pas à contacter ceux qui sont en difficulté et à faciliter le contact avec le travailleur social de la MSA. Nous proposons aussi, sur un plan collectif, des formations pour les aider à apprendre à gérer le stress. C'est aussi un moyen de se retrouver en groupe et d'échanger sur les problématiques de chacun. //



*Eliane Beets
(Loiret)*

J'agis
pour la solidarité



*Jean-Paul
Dordoigne
(Eure et Loir)*

Je participe
à la démocratie
sociale

// A l'Assemblée Générale, le président et le directeur rendent compte de l'action de la MSA pendant l'année.

Nous, délégués, nous pouvons les interpeller sur leur bilan, les projets à venir et formuler des propositions avant de voter //

Construire l'avenir de la protection sociale

> Aujourd'hui, plus que jamais, chaque citoyen doit connaître la protection sociale pour participer aux débats et identifier les enjeux et les conséquences des choix qui seront effectués.

Le mandat est accompagné

- Par les animatrices des échelons locaux (salariées de la MSA en charge de la vie mutualiste) pour mettre en place des actions sur le terrain, organiser des réunions d'informations.



Pour le Loiret : Magali MILLANOLE
02 38 60 54 25/ 06 25 97 38 38
millanole.magali@bcl.msa.fr



Pour le Cher : Fabienne DOLGOWICZ
02 48 55 40 15 / 06 72 86 84 15
dolgowicz.fabienne@bcl.msa.fr



Pour l'Eure et Loir : Perrine RIBOT
02 37 30 45 46 / 06 85 31 03 97
ribo.perrine@bcl.msa.fr

- Par d'autres élus (administrateurs, membres du comité départemental, présidents d'échelon local) pour agir plus efficacement en réseau.

// Être élu à la MSA,
c'est faire entendre la voix des adhérents,
s'impliquer, agir sur le territoire
et participer à une protection sociale responsable
et solidaire.



Pour en savoir plus, rendez-vous
sur le site Internet de votre MSA.



L'essentiel & plus encore